



FOYER RURAL DE BEYNES

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 octobre 2022

Début de séance à 19h45

L'assemblée générale réunit 30 personnes et 30 pouvoirs, soit 60 votants.

Hélène Dubois, présidente de l'association et Catherine Dauboin, trésorière, toutes les deux depuis début septembre, président la séance Hélène Dubois remercie les participants de leur venue puis elle demande aux responsables de sections de se présenter.

Pour la poterie, Maurice Sprocani annonce un bon fonctionnement avec une trentaine d'adhérents adultes et enfants confondus. Le cours de la peinture du lundi : Jeanne Marie Carle compte une dizaine de personnes. Michèle Dupont, pour l'atelier peinture libre quatre adhérentes sont fidèles depuis quelques années. Thierry Danjou, déplore peu de personnes réinscrites depuis le covid pour la section de danses de salon Temps Danses. Monique Hautecoeur annonce 4 inscrites au tricot et 8 à la couture. Christine Bayle, la nouvelle responsable de la section Danses du Monde parle d'une évolution : 9 élèves inscrites cette année. Sylvie Baril compte 50 élèves pour les cours de dessin peinture enfants, c'est un retour à la normale. Marie-Jo Noblet, l'artisanat en est à une dizaine d'inscrites. L'aéromodélisme, représenté par Alain Bochet, se maintient, avec 3 adhérents. Et, la section de danses Emotions Jazz représentée par Catherine Dauboin annonce une augmentation des adhérents soit environ 160.

Hélène Dubois procède à la lecture du rapport moral puis elle présente les comptes en compagnie de Catherine Dauboin.

- Le rapport moral de 2021-22 est approuvé à l'unanimité, avec 60 votes pour.
- Le compte de résultat et le bilan financier 2021-22 sont approuvés à la majorité avec 56 votes pour et 4 abstentions
- Le budget prévisionnel 2022-23 est approuvé à l'unanimité, avec 60 votes pour.
- Election des membres du conseil d'administration :

Les membres sortants rééligibles sont réélus à la majorité :

Hélène Dubois	60 voix,
Françoise Lindeker	60voix,
Monique Hautecoeur	56 voix,

Les nouvelles candidates sont élues à la majorité :

Catherine Duteil	60 voix,
Jennifer Lopes	60 voix,
Christine Pereira-Métivier	60 voix.

Le conseil d'administration est constitué de 9 membres :

Catherine Dauboin, Hélène Dubois, Catherine Duteil, Fabrice Fleury, Monique Hautecoeur, Françoise Lindeker, Jennifer Lopes, Christine Pereira-Métivier et Isabelle Perucho.



FOYER RURAL DE BEYNES

- Nomination des vérificateurs des comptes :

M. Marc Pacaud, présente son rapport et fait appel à candidature pour le remplacer ou le seconder. Il est reconduit à son poste en étant élu à l'unanimité des votants.

Le conseil d'administration se réunit à l'issue de l'assemblée générale afin de procéder au vote des membres du bureau.

La séance prend fin à 21h.

La présidente de séance :

Hélène Dubois

Le secrétaire de séance :

Bénédicte Mathieu